

Séance du Conseil Départemental du 13 février 2023
Adoption du Règlement intérieur du conseil départemental
Intervention de Fatiha AGGOUNE, Présidente du groupe
« Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes »

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Après lecture attentive de ce nouveau Règlement intérieur, on se rend compte que vous avez fait le choix de retravailler quelques éléments, de modifier la syntaxe... Mais qu'il ne comporte aucun ajout utile, ni aux Val-de-Marnaises et Val-de-Marnais, ni à la vie démocratique du Conseil Départemental.

Preuve en est que l'axe majeur de ce « *toiletage à la marge* », comme vous avez-vous-même tenu à le qualifier, est un recul, avec la refonte du magazine départemental. Parution réduite de moitié, resserrement de la pagination, réduction du format ; si ces choix peuvent s'entendre au regard de ce qui se pratique dans d'autres départements, il est impossible d'ignorer que vous décidez par-là de supprimer les deux tiers du volume *d'information* qui était jusque-là adressé aux Val-de-Marnaises et Val-de-Marnais.

Puisque ce n'est pas seulement un enjeu de *communication* dont il est question, mais d'accès des habitantes et habitants de tout âge de notre département à une information sur les politiques publiques mises en œuvre par le Conseil départemental. La diminution significative de l'espace accordé, dans la nouvelle mouture de « *Val-de-Marne* », à l'expression des groupes politiques de notre assemblée est un autre choix regrettable qui ne va pas dans le sens de la valorisation du débat démocratique.

Au même titre, alors que nous avons insisté en Conférence des Présidents sur l'importance d'une retransmission systématique des séances publiques de notre assemblée – comme cela se pratique ailleurs – vous avez fait le choix de ne pas trancher, de laisser cette question à votre bon vouloir. C'est une demande que nous tenons à réitérer : nous la jugeons nécessaire pour garantir le caractère public de nos débats. Chaque Val-de-Marnaise et chaque Val-de-Marnais doit pouvoir s'informer sur la vie politique de son département et être à même d'y prendre part.

Les citoyennes et les citoyens, que ce Règlement intérieur ne dote pas de nouveaux moyens démocratiques d'intervention dans le débat de notre Conseil départemental. Votre refus, par exemple, de donner suite à la proposition que nous avons formulée avec les autres groupes de gauche, d'intégrer à ce Règlement intérieur un droit de saisine par voie de pétition, en dit long d'un manque de volonté d'impliquer les citoyennes et les citoyens. Même vos collègues élus au Conseil régional, dont le règlement intérieur acte désormais de plus de possibilités d'initiatives citoyennes, auraient pu vous inspirer.

C'est face à ce défaut d'ambition démocratique, et avec le sentiment que cette mise à jour de notre Règlement intérieur propose davantage de reculs que d'avancées, que le groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes s'abstiendra lors du vote.

Je vous remercie.